

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil ISSN 2492-9727 n°99 – ZFSP – 25 juillet 2018 – France POULAIN

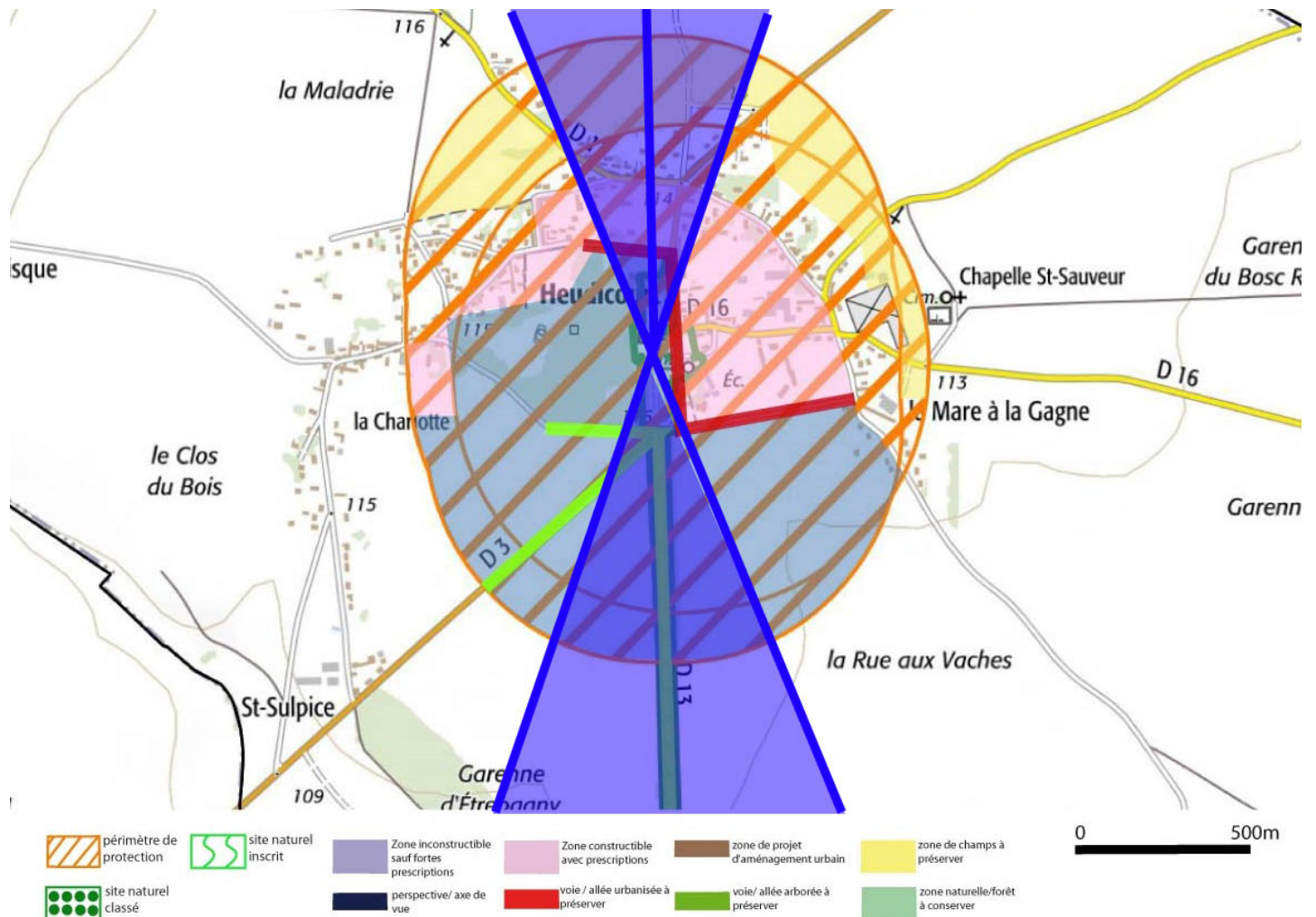
Heudicourt > Château

Le château, petit parc qui l'entoure, allée bordée de tilleuls et de platanes le long de la route G. C. n° 13 et place de l'Eglise est site classé depuis le 1er mars 1948. L'église est également protégée au titre des monuments historiques.

Le château d'Heudicourt a été classé en tant que monument historique le 17 octobre 1966. La protection concerne également la cour d'honneur, les douves et les jardins.

Un manoir occupe le site dès le début du XVI^e siècle. Le château actuel est construit au XVII^e siècle par Michel II Sublet, maître des Batailles et Armées du Roi. Le plan originel prévoyait quatre corps de bâtiments cantonnés de pavillons d'angle et articulés autour d'une cour d'honneur rectangulaire. Au XVIII^e siècle, les parties sud, est et nord étaient réalisées, formant un plan en U ouvert vers l'Ouest. A la Révolution, le château est converti en fabrique de salpêtre puis en prison. Le comte Martin-Roch Estève, membre de l'entourage de Napoléon, rachète le château en 1804 et entreprend des travaux de restauration et d'aménagement à partir de 1807. Les bâtiments de service sont rasés pour agrandir la cour d'honneur, tandis que le corps de logis principal (partie nord) est conservé. Deux pavillons saillants (côté cour), une toiture longue et un avant-corps néoclassique en pierre sont ajoutés à l'édifice d'origine.

Le domaine présente une magnifique perspective vers la plaine au Sud, soulignée par une quadruple rangée de tilleuls et de platanes centenaires. Le château est bordé à l'Ouest par son parc arboré, et à l'Est par le village d'Heudicourt qui forme un cadre rural et patrimonial valorisant : église classée du XV^e, ferme-manoir du XVII^e, maisons en briques ou à colombage.



Périmètre de 500m avec ZSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Le château vu du Sud



La château vu du Sud-Ouest



La vue vers l'église et le château



Les fossés (côté ouest)



L'avant-corps en pierre (détail)



La perspective vers le Sud

Pour la zone
en rose foncé dans le
périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m². Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone
en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du
périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le manoir



La mairie



L'école du village



Une maison aux abords



Des exemples d'architecture rurale

